

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 67 (1975)
Heft: 3

Artikel: Emploi : le "rouge" est mis...
Autor: Leprince, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emploi: Le «rouge» est mis...

Par Alain Leprince, CGT Force ouvrière

Cette analyse de la situation en France est intéressante à plus d'un titre et permet des comparaisons avec la situation économique telle que nous la connaissons en Suisse, en ce début d'année. Réd.

On nous en avait tellement parlé, de cette «crise» à venir! Le gouvernement a certes mis en place son «plan de lutte contre l'inflation». On a vu, çà et là, les fameuses «étiquettes rouges» de baisse des prix. Est-ce suffisant? Les responsables FO, carnet et crayon en mains, ne le pensent pas. Il suffit de comparer, dans chaque ménage, ce qui «entre» à la fin du mois, et tout ce qui augmente à l'extérieur: les traites qu'il faut payer, le marché qu'il faut bien faire, et les fêtes de Noël dont, tout de même, on n'allait pas priver les enfants.

Plus grave: le pouvoir d'achat n'est plus seul en cause. Insidieusement, avec une fermeture ici, et baisse de production ailleurs, les chiffres de l'emploi – ou plus précisément, du chômage – se sont encore détériorés. Les faits sont patents. Autant Force Ouvrière a toujours refusé la «surenchère des statistiques», la démagogie sur des chiffres de chômage gonflés, autant il faut bien reconnaître que, depuis quelques mois, la situation est devenue sérieuse. Très sérieuse même. Le témoignage des militants FO du secteur privé est à cet égard révélateur: nous avons déjà vu, dans «FO Magazine», que les craintes perçues dans le secteur public concernaient davantage les salaires, la détérioration des services rendus aux usagers, et finalement, les risques de démantèlement du service public en tant que tel. Il en va tout autrement dans le secteur privé, directement dépendant du patronat: il est vrai que les faillites se multiplient, notamment dans les petites et moyennes entreprises, et bien que certains patrons «en profitent» pour mettre sur le compte des «difficultés du crédit» des erreurs de gestion ou des dissimulations de profit. Mais le chômage partiel, la réduction de la durée du travail (évidemment sans compensations, ou presque) gagne également des branches entières du secteur industriel. Les responsables FO du textile, de la métallurgie, de l'alimentation et du bâtiment savent de quoi ils parlent...

«Prenez, par exemple, le bâtiment, explique Marcel Hupel, secrétaire de la Fédération FO. C'est un secteur dont chacun comprend l'importance, un secteur qui représente près de 280 000 entreprises et deux millions d'ouvriers, sans compter les cadres. Les chiffres ne disent pas tout, mais quand même: c'est la première industrie en

France par la formation brute de capital fixe; et surtout, ce moteur principal de notre économie est un faible consommateur de produits importés. On comprend d'autant moins qu'il soit à ce point délaissé par les pouvoirs publics; sans compter avec le progrès social que doit représenter la construction de logements adaptés, décents, en particulier pour les personnes âgées et les jeunes couples, de plus en plus nombreux... Et bien, ce secteur périclité. Des entreprises ferment. D'autres voient leurs commandes amputées du quart ou du tiers. Or, le grand patronat et les pouvoirs publics – n'oublions pas que l'Etat est un gros client – ne font rien!» «De la poudre aux yeux, rien d'autre!» diront encore les militants FO, en pensant aux 13% d'augmentation de la part faite à l'Équipement, dans le prochain budget. Les naïfs pourraient en effet en déduire que les travaux effectués augmenteront dans la même proportion. Pas du tout: on construira, au contraire, moins de logements en 1975 qu'en 1973 par exemple!

De la même façon, l'encadrement du crédit vient aggraver la situation déjà très difficile de l'emploi: beaucoup d'entreprises – dont il n'est pas question, ici, de défendre ou de condamner la «gestion» en tant que telle – s'étaient endettées en fonction de prévisions sur les travaux à effectuer. Cette «anticipation» sur les commandes est courante. On connaît l'adage selon lequel «gouverner, c'est prévoir...». D'autre part, les grues, les camions, le matériel de chantier représentent des investissements particulièrement coûteux, qu'il devient pratiquement impossible d'amortir lorsque les entreprises, comme c'est le cas, en arrivent à ne plus tourner à plein temps. Comme toujours, les salariés sont les premiers... à payer.

A la tête du client

Le paradoxe est que, pour une durée moyenne hebdomadaire de travail de 43 heures, toutes industries confondues, le secteur du bâtiment, lui, avoisine les 47 heures. Bien plus: une infime proportion des effectifs (7%) travaille moins de 44 heures, contre une énorme majorité (les 93% restant) qui varie de 44... à 57 heures! «Bref, des salariés se trouvent mis en chômage, tandis que leurs camarades du chantier d'à-côté travaillent 55 heures ou plus! Cela ne peut plus durer, ajoute Marcel Hupel. Et c'est pourquoi nous allons intervenir auprès des ministères de tutelle concernés. A la notion trop répandue de «travail... à la tête du client», nous avons la ferme intention d'opposer celle de «partage égal entre tous les salariés». C'est là d'ailleurs, une des plus solides traditions du monde ouvrier. La solution paraît pourtant simple: réduction hebdomadaire de la durée du travail, avec fermeture des chantiers le samedi et le dimanche pour tout le monde. Et cela dans un contexte de réduction de la durée annuelle du travail, et de retraite, au taux plein, à soixante ans.

N'oubliez pas que l'industrie du bâtiment est celle qui bat, et de loin, le triste record des accidents du travail! Cela tient à la sécurité sur les chantiers, aux consignes mal appliquées ou mal expliquées – aux travailleurs étrangers notamment –, mais aussi à la durée proprement dite du travail: comment rester aussi attentif, calme, prudent, au bout d'une longue semaine de 55 heures ou plus, passée sur les échafaudages à plusieurs mètres ou dizaines de mètres du sol? Les statistiques montrent bien que beaucoup d'accidents ont lieu le samedi et le dimanche. Ce qui n'empêche pas le chantier d'être miraculeusement «en ordre», au milieu de la semaine, quand on attend la visite des inspecteurs chargés de la sécurité...»

Outre cette réduction généralisée de la durée du travail, d'autres moyens, judicieusement mis en œuvre, permettraient d'endiguer la crise du bâtiment. C'es moyens sont connus. Certains n'ont pas attendu. Un crédit de 3 milliards de dollars vient d'être débloqué outre-Atlantique, pour la construction de 100 000 logements «sociaux». Plus près de nous encore, en République Fédérale d'Allemagne, un plan d'investissement exceptionnel a été mis en place. Au programme: équipements collectifs et logements à caractère social. «Pourquoi ne pas faire de même en France? demandent, à juste titre, les responsables FO, en songeant à l'amélioration des conditions de vie: voirie, infrastructures pour les transports en commun qu'il faudrait enfin se décider à développer, adductions d'eau, épuration, opérations d'assainissement des quartiers insalubres, etc... Sans oublier les logements eux-mêmes, et en particulier ceux de type «social»: l'austérité ne signifie tout de même pas que les travailleurs doivent continuer à vivre dans des conditions souvent inadmissibles. Et quand bien même ils trouveraient un logement neuf, celui-ci doit être aussi bien conçu et «fini» que les autres. Ce serait là faire œuvre de la justice sociale la plus élémentaire!»

Les répercussions

La crise du bâtiment ne touche pas les seuls salariés de ce secteur. Elle a aussi des effets indirects dans d'autres industries. C'est le cas du textile: moins de logements construits, ce sont, entre autres, moins de revêtements muraux commandés. Et autant de travailleurs du textile réduits au chômage partiel – voire au chômage tout court. «Le fait est, remarque Francis Desrousseaux, secrétaire de la Fédération, le fait est que nous avons toujours connu des crises cycliques dans le textile. Mais ces «passages à vide» s'étaient malgré tout faits plus rares ces dernières années – du point de vue, du moins, de la production: car l'emploi, lui, continuait de baisser régulièrement! Le niveau des salaires s'en est ressenti: les ouvriers du textile se situent à 18% en-dessous de la moyenne...

Nous avons donc constaté, depuis la rentrée, une résurgence très nette du chômage partiel, et surtout, un nombre de plus en plus important de licenciements collectifs à caractère économique ou structurel. C'est surtout vrai pour la branche du textile «naturel» – et bien que celle du textile «artificiel et synthétique» n'ait pas, non plus, de quoi nous rendre très optimistes; nous en avons eu récemment l'exemple avec Rhône-Poulenc...

L'ennui est que les problèmes directement nés de la crise du pétrole se trouvent aggravés par les variations de prix que les matières textiles de base (laine, coton et fibres artificielles) ont subi en quelques mois. Une pénurie artificielle mais mondiale de la laine – a ainsi été créée par quelques spéculateurs... avec les conséquences inévitables qui ont suivi.

Si l'on s'en tient à des chiffres aussi incontestables que les volumes de paiements effectués par les ASSEDIC, on doit bien constater que pour l'industrie textile, l'habillement et les cuirs et peaux, le chômage partiel a augmenté de 26% pour le premier semestre 1974 par rapport au précédent. On ne compte plus le nombre de petites ou moyennes entreprises acculées à la fermeture pure et simple. Encore faut-il bien comprendre que nombre d'employeurs ont fait un véritable «alibi» de l'encadrement du crédit, pour mettre en place de vastes programmes «de restructuration», le tout s'effectuant, comme toujours, sur le dos des salariés! Il faut savoir que l'industrie textile a perdu plus de 100 000 salariés en quelques années. Il en reste 820 000, dont 64% sont des femmes. Et jamais le problème de la reconversion n'a été abordé, globalement, et de front: les employeurs s'y sont toujours refusé. Ils préfèrent la politique du «coup par coup» qui les arrange bien et masque tantôt leurs incertitudes, tantôt leurs opérations financières. L'expansion continue d'entreprises textiles vers d'autres secteurs (presse, distribution, grandes surfaces) démontre la bonne rentabilité financière de ces groupes. La mauvaise foi n'est donc pas de notre côté: nous n'avons jamais nié que l'industrie textile avait besoin d'opérer une mutation profonde. Mais ce cap est maintenant franchi: le textile est devenu, quoi qu'on en dise, une industrie moderne. Ce n'est plus une industrie de main-d'œuvre: actuellement, dans cette branche, le «poste moyen» se trouve placé, en coût de revient réel, au niveau de celui de la métallurgie. On ne le sait pas assez!»

De l'argent... frais

Pas de problème immédiat, en revanche, dans le secteur de l'alimentation: «FO Magazine» l'a constaté en poursuivant son «tour d'horizon du privé». «Seuls quelques risques ponctuels, précis, existent, dira Gérard Fossé, le secrétaire de la Fédération Force

Ouvrière de l'Alimentation; dans la biscotterie-biscuiterie ou la chocolaterie par exemple; encore ces difficultés sont-elles moins liées à la conjoncture économique qu'aux restructurations d'entreprises et à la concurrence étrangère... C'est dire que, mis à part des cas particuliers comme celui de l'hôtellerie, le secteur de l'alimentation (qui groupe près de deux millions de salariés) a encore une certaine «réserve d'oxygène» devant lui. L'explication est simple: bien que le secteur de la distribution, dans notre pays, ne soit pas... sans failles, les entreprises, de la plus petite à la plus grosse, peuvent réaliser de l'argent frais tous les jours: on vend, on encaisse. Les stocks tournent, et les risques quant au crédit se trouvent diminués d'autant.

A l'inverse, les militants FO ont fort à faire dès qu'il s'agit des conditions de travail: l'alimentation, on le sait, est une industrie quasi saisonnière, et les «coups de chauffe» comme ceux des fêtes de fin d'année, sont autant d'encoches dans la réduction légitime de la durée du travail. Dans les magasins d'alimentation, cette période de «plein régime provoque une longue présence et un surcroît de travail pour les salariés, rarement compensés par des avantages ou une rémunération supplémentaires.»

C'est bien, aussi le langage tenu par les responsables Force Ouvrière de la Fédération de la Métallurgie: en l'absence d'un accord en bonne et due forme pour 1974, nombre d'entreprises ont réduit les horaires... mais sans compensations salariales. Au contraire, dans les secteurs où la production se trouve maintenue, les diminutions de la durée du travail marquent le pas, à l'inverse des années précédentes.

«Les difficultés auxquelles doivent faire face l'industrie automobile et l'aérospatiale, sont maintenant connues, explique Bernard Mourgues; mais ce n'est pas tout. Le ralentissement d'activité du bâtiment, entraîne des répercussions importantes dans la métallurgie; tout ce qui touche à l'équipement des immeubles, du logement est concerné. Nous voulons dissuader les chefs d'entreprise de se laisser aller à une politique «de pilotage à vue», aussi tentante soit-elle. Là où les salariés et leurs organisations syndicales réclament une réduction générale des horaires de travail, afin que chacun conserve son emploi, plus d'un patron est tenté de maintenir une sorte «d'horaire moyen», quitte à licencier une partie du personnel. Nous ne le tolérerons pas. Un accord national, intervenu entre les Centrales syndicales et le CNPF a, certes, institué de nouvelles garanties pour les travailleurs privés d'emploi. Mais cela ne doit pas permettre aux responsables de l'économie, patrons et pouvoirs publics, de s'installer dans l'attentisme ou la facilité! Pour nous, à Force Ouvrière, l'objectif majeur reste la garantie réelle de l'emploi. Et en tout état de cause, nous ferons le maximum pour éviter que des licenciements ne soient effectués sans possibilité de reclasse-

ment. A cette fin, l'accès à la formation professionnelle permanente doit être facilitée pour offrir des possibilités d'adaptation aux travailleurs.»

Priorités

Tout cela ne doit pas faire oublier la question préoccupante des conditions de travail: comme l'ont indiqué récemment les dirigeants FO des Métaux. «En fonction des urgences découlant de la situation actuelle, nous insisterons sur trois objectifs, prioritaires à nos yeux: D'abord, la révision des systèmes de rémunération fondés sur le rendement et l'élévation des garanties de salaires; ensuite, la limitation du travail posté et des compensations à appliquer; enfin, l'allègement de la «charge de travail» et la réduction de sa durée hebdomadaire.»

On le voit: des conditions de travail en passant par l'emploi, l'amélioration du cadre de vie et les salaires, les préoccupations de la CGT-FO devant une crise qui risque fort de frapper les plus défavorisés sont nettes. Toutes passent par la défense de l'intérêt des salariés. «Rien de nouveau sous le soleil», comme devait le remarquer un vieux militant désabusé! Peut-être... Mais cela n'empêche pas l'action syndicale, quotidienne, de continuer.